

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 janvier 2017

19 h mairie, salle consulaire

Le lundi 16 janvier 2017, à 19 h, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique salle consulaire de la mairie, sous la présidence de Pierre Fillon, maire

Présents : Josiane Mouchet, Pierre Artique, Chrystelle Beurrier, Roger Béchet, Philippe Bertrand, Philippe Delerce, Laurence Lassort, Bernard Meillasson, Denise Gignoux, Carole Dinger (dès 19h10)

Excusés : Cécilia Motta (pouvoir à Pierre Fillon), Christian Trémoulet (pouvoir à Josiane Mouchet), Coralie Marmot (pouvoir à Pierre Artique)

Absent : Christophe Coste

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de conseillers municipaux présents	10, puis 11 dès 19h10
Nombre de votants	13, puis 14 dès 19h10

Date de convocation du conseil municipal	9 janvier 2017
--	----------------

Le maire ouvre la réunion à 19 h 04

Philippe Delerce est désigné en tant que secrétaire de séance

I/ Compte rendu de la séance du 19 décembre 2016

Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II/ Aide au départ colonies de vacances UFOVAL 2017

Sur proposition du maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 13 présents et représentés

FIXE l'aide au départ en colonie de vacances UFOVAL 74 à 8 € par enfant et par jour

Pour 2016, 8 enfants d'Excenevex ont pu partir en camp ou colonie, l'aide communale étant de 576 € pour 72 jours.

III/ Acquisitions de parcelles propriété de Sylvie Bouvet-Cunningham

Le maire expose que Sylvie Bouvet-Cunningham, domiciliée à Carcassonne propose à la commune d'acheter

-la parcelle D 215, située à Feycler, en zone non constructible, d'une superficie de 640 m², moyennant le prix de 6 400 €.

-les parcelles D 474 et D 484 situées au Bois Lafège nord, d'une superficie de 1 066 m² et 1 281 m², boisées, moyennant le prix de 2 600 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'acheter ces parcelles selon le descriptif et le prix présentés par le maire

AUTORISE le maire à établir et signer tous actes utiles à la conduite du présent dossier

IV/ Urbanisme

1/ Déclaration d'intention d'aliéner

a/ Consorts Favrat, A 1220-1221, Montolvet

b/ Les Terrasses du Léman, A 1447-1608, puis 4 1447 -1598, rue Verdaine et Route du Lac

c/ Jean-Marc Bulher, B 393, Aue de la Plage

d/ Cyrille Defolie, B 818-821-760, lotissement Les Gredals

La commune ne fera pas valoir son DPU sur ces biens.

2/ Déclarations préalables accordées

a/ Jérôme Lavanchy, extension et création d'ouverture, Les Prillets

b/ Anis Ben Thayer, muret, clôture et portillon, lotissement Les Gredals

c/ Bernard Lambert, chapiteau démontable, chemin de la Fontaine

3/ Demande de prorogation de permis de construire

Thierry Meynet, maison individuelle, Chevilly

V/ Questions diverses

1/ Denise Gignoux signale que les utilisateurs de la Symphorienne ont rendu cette salle dans un état de propreté impeccable après le réveillon de la Saint Sylvestre, contrairement à ce que d'autres utilisateurs ont laissé entendre.

2/ Chrystelle Beurrier présente ses félicitations au maire pour son élection en tant que 9^{ème} vice-président de Thonon-Agglomération.

Elle informe que le Tennis Club organise une sortie montagne le 26 mars au refuge des Tinderets (Abondance), inscriptions auprès du président.

3/ Bernard Meillason souhaite que les réunions du conseil aient bien lieu le premier lundi du mois.

Il lui est répondu que des circonstances extérieures ont décidé au déplacement de la date des conseils de décembre et de janvier.

4/ Carole Dinger souhaite connaître si l'acquisition de la demeure de la reine d'Abu Dhabi a pu aboutir.

Le maire répond que l'acheteur intéressé n'a pas donné suite pour des raisons de santé.

5/ Agenda

-jeudi 9 février, 17h30, mairie, réunion commission « Tourisme-environnement- fleurissement »

-lundi 13 février, 19h, conseil municipal (municipalité le lundi 6 février à 15h)

La séance est levée à 19h40

Le secrétaire de séance
Philippe Delerce

le maire
Pierre Fillon

J-F Tanghe, conseil municipal 16 janvier 2017